

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE AAPL 2024

DATE : 22 FÉVRIER 2024 DE 18H30 À 20H30 EN VISIOCONFÉRENCE

Présence du comité d'administration

Justine BLAU - coprésidente
Gery OTH - coprésident
Marc SOISSON - coprésident (en visioconférence)
Julie Wagener - coprésidente suppléante
Alexandra Uppman - secrétaire
Jeannine Unsen - secrétaire – *absente excusée*
Olivier Tirpandzian - trésorier
Catherine Lorent - membre (en visioconférence)
Hisae Ikenaga - membre – *absente excusée*
Alvaro Marzan, membre – *absent excusé*

1. Mot de bienvenue à l'assemblée générale par Marc Soisson, coprésident

- 10^{ème} Assemblée Générale de l'AAPL et présentation de l'ordre du jour.

2. Présentation des Highlights de 2023 par Gery Oth, coprésident

- les 10 ans de l'AAPL.
- l'application de la nouvelle loi votée sur l'Art Public, développée en partenariat avec l'AAPL.
- l'entrée en vigueur de la nouvelle loi modifiée du Statut de l'artiste, soutenue par l'AAPL.
- les concertations régulières avec le Ministère de la Culture autour des barèmes et des formations.
- les nouveaux espaces de travail et de stockage dans les ateliers au Verlorenkost.
- le nouveau format de rencontre : Artist to Artist.
- l'accompagnement professionnel : Portfolio Review.
- les Portes Ouvertes des ateliers de l'AAPL.
- les Droits d'Auteur : analyse des pratiques de rémunération dans le secteur culturel.
- la conférence et workshop autour de la profession de l'artiste au niveau européen avec Visarte (CH) et Platform BK (NL)

3. Présentation du rapport d'activités des groupes de travail

3.1. Art Public - référent Gery Oth, présenté par ce dernier. Membres intégrés dans ce groupe de travail : Florence Hoffmann, Hisae Ikenaga et Yann Annicchiario.

- rencontre avec le Ministère de la Culture dans le cadre de la nouvelle loi 1% pour l'intégration d'œuvres artistiques dans l'espace public. Ce nouveau cadre légal offre désormais une plus grande visibilité. Cette nouvelle loi a été conjointement formulée avec le groupe de travail.
- nouveau comité d'aménagement artistique du Ministère de la Culture dans lequel figure un membre de l'AAPL. Septembre 2023, entrée en vigueur de cette nouvelle loi, celle-ci va générer de nouveaux projets pour les artistes.
un nouveau guide pratique sur l'art public est téléchargeable sur le site du Ministère de la Culture.

- ▶ Une cinquantaine de brochures sera disponible dans les bureaux de l'AAPL.
- ▶ les interrogations et les demandes spécifiques de la part des membres de l'AAPL concernant l'art public peuvent être soumises via mail à l'association.
- ▶ en 2024, Le groupe de travail sera épaulé par le couple d'artistes Alice et David Bertizzolo pour leurs expériences et expertises dans le domaine de l'art public.

3.2. Statut d'Artiste - référente Justine Blau, présenté par cette dernière. Membres intégrés dans ce groupe de travail : Alexandra Uppman.

- ▶ échanges avec Tammy Tangeten concernant la nouvelle loi sur les mesures sociales aux bénéficiaires des artistes professionnels, en vue de publier un guide pour l'artiste et de présenter le nouveau statut d'artistes aux membres de l'AAPL.
- ▶ une entrevue sera organisée avec Tammy Tangeten afin de présenter le nouveau statut et un workshop sera organisé en 2024 sur comment constituer un dossier de candidature pour le statut d'artiste.
- ▶ un document informatif sera mis à disposition de nos membres.
- ▶ les interrogations et les demandes spécifiques de la part des membres de l'AAPL concernant le statut d'artiste peuvent être soumises via mail à l'association. Consultation avec l'ULASC en fin d'année pour constituer un compte-rendu pour le Ministère de la Culture.

3.3. Rémunération - référente Justine Blau, Marc Soisson, présenté par ces derniers. Ce petit groupe travaille et consulte régulièrement les artistes-membres pour avis sur les directions à prendre.

- ▶ travail de consultation et d'analyse sur les grilles de barèmes, avec Grégory Jérôme, consultant, au niveau européen (sociologue, Hear, Économie Solidaire de l'Art, FR). Une présentation et un workshop autour du Travail artistique - Principes, définitions et modalités de rémunération avec Christian Jelk (Visarte, CH), Jeannette Slütter (Platform BK, NL) et Grégory Jérôme.
- ▶ une grille de recommandations de barèmes et un guide autour de la rémunération et des outils de professionnalisation est en cours de finalisation, il sera publié sur le site de l'AAPL et présenté aux membres de l'AAPL. Trois formations sont prévues, l'une concernant la grille des barèmes - comment l'appliquer (2x), la troisième concernant les contrats et les négociations.
- ▶ des présentations sur l'application des barèmes seront également organisées pour les communes et les centres d'art. La charte de déontologie est un support dans l'application du règlement de la rémunération de l'artiste.
- ▶ une enquête sous forme de questionnaire sera délivrée en fin d'année auprès de nos membres pour vérifier si le texte de loi aura été appliqué.
- ▶ désir d'organiser une consultation avec l'ULASC en fin d'année pour constituer un compte-rendu pour le Ministère de la Culture.

3.4. Internationalisation - référente Catherine Lorent, présenté par cette dernière.

- ▶ souhait de contacter et d'échanger avec des organisations internationales, telles que IGBK et BBK à Berlin. Idées autour des barèmes, de la mise à disposition d'espaces pour les artistes sur le modèle berlinois.
- ▶ l'IAA - UNESCO dont l'AAPL est membre, lance beaucoup de sujets sur la mobilité en rapport avec la guerre en Ukraine et les artistes réfugiés.

- ▶ la carte IAA donnant droit uniquement à l'accès pour certains musées, les actions menées non mises à jour sur leur site. L'AAPL souhaite débattre sur le sujet au prochain conseil d'administration, de si elle compte rester membre ou se retirer de l'IAA.

3.5. Droits d'auteur - référente Julie Wagener, présenté par cette dernière. Membres intégrés dans ce groupe de travail : Pit Wagner

- ▶ l'AAPL vise à sensibiliser les artistes et les institutions culturelles sur le droit d'auteur et de reproduction.
- ▶ des rencontres ont eu lieu avec la SACEM, LUXORR, afin de savoir comment est appliqué le droit d'auteur au Luxembourg. Sujet important qui ne semble pas intéressé grand monde, trop technique. Prévu pour 2024 : échanges avec les musées, les centres d'art, le Ministère de la Culture en vue d'une tarification.
- ▶ publication d'un guide sur les bonnes pratiques liées à l'application et la facturation des droits d'utilisation et de reproduction.
- ▶ une formation ouverte aux membres de l'AAPL et à Design Luxembourg a eu lieu en janvier 2024 avec la House of Training sur les aspects théoriques du droit d'auteur. Elle a été suivie en février d'un workshop du droit d'auteur dans le quotidien de l'artiste.
- ▶ le guide pratique sur la facturation des droits d'utilisation et de reproduction sera fait accessible aux membres en 2024 et sera communiqué en même temps que celui des barèmes.
- ▶ une collaboration avec l'ULASC est à considérer concernant des stratégies de sensibilisation et d'application.

3.6. Formations - référente Alexandra Uppman, présenté par cette dernière. Membres intégrés dans ce groupe de travail : Cristina Picco, Hisae Ikenaga

- ▶ échanges avec tous les groupes de travail pour définir les besoins de chacun et établir des corrélations. Les formations prioritaires de l'AAPL sont : la rémunération, le statut d'artiste, les droits d'auteur et l'art public.
- ▶ définir quels sont les besoins pour proposer des formations aux membres de l'AAPL.
- ▶ rencontres avec le Ministère de la Culture, Kultur/lx, House of Training en vue de collaboration avec des projets de formations.
- ▶ en 2024, ce groupe de travail fonctionnera sous « Coordination ateliers » géré par Cristina Picco.

3.7. ULASC - référente Justine Blau, Gery Oth, Julie Wagener, présenté par cette dernière.

- ▶ collaboration avec l'union du secteur culturel : A :LL, AAPL, actors.lu, ALTA, ASPRO, FLAC, LARS, sur les questions concernant la professionnalisation des artistes et des intermittents du spectacle.
- ▶ une lettre de doléances a été publiée via communiqué de presse. Faisant suite à cette publication, une entrevue avec le nouveau Ministre Eric Thill a eu lieu en janvier 2024, celui-ci est ouvert aux collaborations et aux échanges.
- ▶ le regroupement de toutes ces associations permet de rassembler les expériences, les problématiques du secteur culturel, l'apport d'une expertise regroupée de la profession.

3.8. Structuration - référente Gery Oth, présenté par ce dernier.

- nouvelles approches, nouvelles idées concernant l'organisation, les responsabilités et le mode de fonctionnement de l'AAPL.
- entrevues avec Cristina Picco pour les tâches en relation avec les ateliers, les formations, les espaces Project room. En freelance en 2023, elle a été embauchée pour le poste de coordination ateliers.
- le groupe de travail « Structuration » fusionnera en 2024 et travaillera en synergie avec le nouveau groupe de travail « Vision et Identité » menant une réflexion sur ses missions, le fonctionnement et le rôle de l'AAPL par le biais de sa structuration et de sa communication.

4. Présentation des comptes 2023 par Olivier Tirpandzian, trésorier.

Depuis 2021, les ressources ont augmenté, alimentées par les subventions, les cotisations et les loyers. Forte divergence dans les dépenses, les frais du personnel sont plus ou moins stables, certains postes ont dépassé le budget prévu. Forte différence dans les groupes de travail, certains budgets étaient prévus avec une grande ampleur, le budget sera révisé pour 2024. Pour cette année, les dépenses vont être adaptées, le poste de coordinatrice se rajoute. Les frais d'administration sont constants, il y a un risque de hausse pour certains frais dû à l'inflation. Budget prévisionnel : déficit de 35 100 €, ne posant pas de problème puisqu'il y a un report de 34 594 € de 2023.

Le budget 2023 a été validé et approuvé par vote unanime des membres.

Les réviseurs de caisse Florence Hoffmann et Jossy Mayor ont validé le budget 2023 par écrit.

5. Décharge du comité, par Tine Krumhorn, gestionnaire administrative, a demandé décharge à l'assemblée générale.

L'Assemblée Générale a donné décharge au comité.

6. Présentation des activités et des projets pour 2024

6.1. Structuration & Identité et vision

Beaucoup de données vont être mises à disposition aux membres de l'AAPL, via un espace dédié aux membres sur le site de l'AAPL. L'AAPL s'agrandit, avec le groupe de travail Vision et Identité. L'AAPL souhaite faire un état des lieux pour mieux définir son rôle, ses missions et sa communication. Les détails sont dans le rapport d'activité 2023 qui sera mis en ligne sur le site de l'AAPL.

6.2. Coordination atelier

Cristina Picco va épauler chaque groupe de travail dans l'élaboration des formations : Statut d'artiste, Rémunération, Argent et fiscalité. Continuité du Portfolio Review jusqu'en juillet, à définir ensuite sous quelle forme. Continuité des rencontres Artist to Artist, à définir l'évolution du format, ouvrir au public ou non ? L'idée est de créer une communauté d'artistes pour le partage des connaissances, des expériences, ce format actuel est intime, la vulnérabilité de l'artiste et son quotidien, ce rapport pourrait changer s'il était ouvert au public. D'autres projets sont en gestation et pourraient se développer pour l'extérieur. Mise en place d'un plan de gestion des espaces des *Projects Rooms*.

6.3. Les membres

L'association appartient aux membres, elle reste à leur écoute, pour de nouvelles idées, projets à venir.

7. Présentation des nouveaux candidats et vote du nouveau conseil d'administration par Tine Krumhorn, gestionnaire administrative.

- Alvaro Marzan se retire du conseil d'administration.
- Hisae Ikenaga sera en suspens pour 2 à 3 mois pour cause d'engagements professionnels.
- Nouvelle intégration dans la coprésidence : Julie Wagener
- Nouveau membre : Yann Annichiarico
- **coprésidence** - Justine Blau, Julie Wagener, Gery Oth et Marc Soisson

secrétaires - Alexandra Uppman, Jeanine Unsen

trésorier - Olivier Tirpandzian

membre - Yann Annichiarico

L'Assemblée Générale a approuvé le nouveau conseil d'administration.

8. Questions – échanges avec l'assemblée générale par Tine Krumhorn, gestionnaire administrative.

Aucune question n'a été soulevée.

9. Mot de la fin et remerciements par Marc Soisson.

Ouvert aux suggestions des membres, le CA les remercie pour leur confiance et pour leur soutien. Retour des remerciements des membres au CA pour le travail accompli.

Approuvé par le Conseil d' Administration, le 22/02/2024



Gery OTH



Justine BLAU



Marc SOISSON



Julie WAGENER